

Chouette, c'est l'été!

L'accueil de loisirs intercommunal du Pays de Quintin

**La Bretagne...
Ca vous gagne !!!**

Du 8 juillet au 30 août 2019 ...

8 semaines de découverte de la Bretagne !!!



Avec le soutien de:

- Saint Briec Armor Agglo
- La CAF des Côtes d'Armor

Lieux d'accueil:

Le Foël (Ecole Les enfants d'abord), Quintin (Pôle enfance « La Garenne des mômes »)
et Plaine Haute (La Maison des Loisirs)

Renseignements et inscriptions :

À partir du mardi 11 juin et jusqu'au mercredi 3 juillet 2019 (pour les activités se déroulant du 8 juillet au 2 août) et jusqu'au 26 juillet (pour les activités du 5 au 30 août)
Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant pour compléter le dossier d'inscription

N° CAF ou MSA et le quotient familial

M.J.C du Pays de QUINTIN

LES QUINCONCES - 22800 QUINTIN / TEL. 02 96 74 92 55



Réunion d'information:

Mardi 25 juin à 18h30 à la MJC

Rencontrez les responsables de chaque site à cette occasion

L'accueil de loisirs intercommunal du pays de Quintin « Chouette, c'est l'été ! » constitue évidemment un mode de garde des enfants pour les parents. Mais c'est aussi un lieu où circule un pluralisme d'idées et de valeurs éducatives et surtout un lieu de VACANCES où règnent la convivialité et la bonne humeur.

Une journée type de fonctionnement

7h30-9h30 : Accueil des enfants et des parents (les enfants occupent librement les espaces qui leur sont alloués, transfert des enfants sur leur lieu d'activités)

9h30-9h45 : Collation et rangement

9h45-10h : Regroupement et présentation des activités

10h-12h : Activités dirigées et rangement

12h-13h : Déjeuner

13h-14h : Vaisselle, temps calme, repos ou sieste et accueil des enfants et parents de l'après-midi

14h-14h30 : Regroupement et présentation des activités

14h30-16h30 : Activités dirigées et rangement

16h30-17h : Goûter

17h-17h30 : Temps informel ou réunion bilan avec les enfants

17h30-18h30 : Accueil des parents (les enfants occupent librement les espaces qui leur sont alloués, transfert des enfants sur leur espace d'accueil soir et transfert des enfants sur les après accueils...)

L'accueil de loisirs : un lieu où l'on se respecte :

Respect mutuel

Respect du rythme de l'enfant

Favoriser chez l'enfant un comportement non violent

Encourager la communication non violente (la reformulation, l'empathie)

L'accueil de loisirs : un lieu de découverte :

Découverte de soi et des autres dans un contexte de détente

Découverte d'activités culturelles, sportives et manuelles

Découverte de nouveaux milieux

Où l'on favorise la créativité.

L'accueil de loisirs : un lieu d'éducation :

Apprendre à vivre ensemble

Apprendre à vivre en autonomie, à être responsable, à prendre des initiatives

Apprendre et expérimenter la démocratie et la citoyenneté à travers les activités et l'organisation de la vie quotidienne

Un lieu d'éducation au développement durable

Sensibiliser l'enfant au développement durable,

Favoriser chez l'enfant un comportement éco citoyen

Promouvoir les actions de protection de l'environnement à l'accueil de loisirs.

L'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap

Un protocole d'accueil individualisé sera mis en place entre la famille et l'équipe d'animation.

**Merci de respecter les intentions pédagogiques et le fonctionnement de
« chouette, c'est l'été ! »**

Pour les enfants du centre maternel, prévoir un change et un drap pour la sieste, une casquette et la crème solaire lors des sorties

Afin d'éviter les oublis et perte de vêtements, merci de marquer ceux-ci.

Pour le centre primaire, tenue de sport et casquette conseillés, prévoir la crème solaire pour les sorties

La Desserte entre les sites d'accueil

LIEU	MATIN	SOIR
Le Foeil	8h15	17h15
Quintin	8h30	17h30
Plaine Haute	8h45	17h45
Quintin	9h00	18h00
Le Foeil	9h15	18h15

Les TARIFS

Dans le tableau, reportez-vous à la tranche qui correspond à votre quotient familial

Tarifs	Tranche de Quotient familial	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée (repas compris)	Journée mini séjour
Tarif 1	$QF \leq 512$	4,50 €	7,50 €	9,00 €	20,00 €
Tarif 2	$513 < QF \leq 1000$	5,50 €	8,50 €	11,00 €	22,00 €
Tarif 3	$1001 \leq QF \leq 1260$	6,50 €	9,50 €	13,00 €	23,00 €
Tarif 4	$QF > 1260$	7,00 €	10,50 €	14,00 €	24,00 €

Pour que le tarif qui vous concerne soit appliqué, vous devez fournir obligatoirement auprès du service Enfance/Jeunesse de la MJC du Pays de Quintin:

- ▷ Ou votre numéro d'allocataire CAF
- ▷ Ou l'attestation de Quotient Familial (délivré par la CAF)
- ▷ Ou l'attestation de Quotient Familial (délivré par la MSA)
- ▷ Ou l'avis d'imposition de l'année 2018 sur les revenus 2017 (Uniquement pour les personnes qui ne sont pas ressortissants du régime CAF ou MSA)

Attention : si vous ne fournissez pas la pièce justificative demandée, le tarif maximum vous sera facturé.

Règlement intérieur de Chouette, c'est l'été !

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Jours et heures d'ouverture : _____

Du 8 juillet au 30 août

Les enfants sont accueillis dans les centres d'accueil suivants :

- Pôle enfance « La Garenne des mômes » Quintin
- Ecole publique « Les enfants d'abord » de Le Foeil
- Accueil périscolaire « La Maison des LOISIRS » de Plaine Haute

soit :

- le matin entre 7h30 et 9h00 (en fonction de l'heure de départ de la desserte)
- l'après-midi entre 13h15 et 14h

Vous pouvez venir les chercher **soit :**

- le midi entre 12h00 et 12h30, 13h30 et 14h
- le soir entre 17h30 et 18h30 (en fonction de l'heure d'arrivée de la desserte)

Inscriptions :

Pour toute inscription, vous devez remplir impérativement à la MJC :

> **une fiche d'inscription**

> **une autorisation parentale**

> **une fiche sanitaire**

Délai d'inscription

Les inscriptions se font à la MJC. Nous vous demandons de **respecter scrupuleusement les périodes et délais d'inscription pour faciliter le travail de l'administratif. Aucune inscription n'est prise par téléphone, celle-ci est définitive lorsque le dossier est complet et que le règlement est effectué. Une inscription demandée dans les délais peut cependant être refusée si la capacité d'accueil maximale est atteinte. Une inscription hors délai ne sera pas prise en compte.**

Règlement :

Tous les règlements s'effectuent à la MJC.

En cas d'absence de l'enfant, les remboursements se feront sur présentation d'un certificat médical

Obligations des parents :

La personne qui amène l'enfant à l'accueil de loisirs doit l'accompagner dans la salle et le confier à l'animateur ou animatrice d'accueil.

Le soir seuls les parents ou les personnes, de plus de 16 ans, inscrites sur la fiche sanitaire pourront venir chercher l'enfant. En cas d'indisponibilité de ces personnes, un courrier mentionnant le nom et l'adresse d'une tierce personne, sera remis le matin à l'animateur ou animatrice d'accueil. Cette personne devra présenter sa carte d'identité pour pouvoir récupérer l'enfant. Aucun enfant ne peut quitter seul le centre, sans une autorisation écrite des parents.

Nous demandons à chacun de respecter scrupuleusement les horaires d'accueil et de départ des enfants.

Santé :

Les animateurs ne sont pas habilités à donner des médicaments aux enfants. En cas de traitement, fournir l'ordonnance avec les médicaments.

Vêtements et accessoires : Les téléphones portables et objets de valeur sont interdits. Prévoir des vêtements (si possible marqués au nom de l'enfant), adaptés aux activités extérieures.

	QUINTIN (pole enfance)	Le Foeil (école Les enfants d'abord)	Plaine Haute (La Maison des Loisirs)
Lieu d'activité			
Espace accueil Matin et Soir			

(Cocher la case)

FICHE D'INSCRIPTION 2019

Accueil de Loisirs Intercommunal du Pays de Quintin

NOM :

PRENOM :

ADRESSE : COMMUNE.....

TEL (en cas d'urgence) : Email :

MSA : CAF (obligatoire).....

Semaines	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	J	1/2j	R + am	Matin+R
Du 8 au 12 juillet									
Du 15 au 19 juillet									
Du 22 au 26 juillet									
Du 29/07 au 2 août									
Du 5 au 9 août									
Du 12 au 16 août									
Du 19 au 23 août									
Du 26 au 30 août									

(Cocher les jours souhaités et pour les demi-journées, indiquer M pour matin et AM pour après-midi)

RAPPELS :

Vendredi inscription à la JOURNEE

Inscription par semaine : Sur 3 jours minimum

MONTANT TOTAL :

Carte : Chèque : Espèces : A.N.C.V. : Bons M.S.A :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Monsieur, Madame, père, mère ou tuteur
de l'enfantné (e) ledemeurant à

.....

Tél. :

Tél. : (joignable dans la journée)..... email :

après avoir consulté l'information diffusée aux familles concernant l'organisation de l'accueil de loisirs

**INSCRIT à l'accueil de loisirs intercommunal du Pays de Quintin
organisé par la M.J.C (3/11 ans) - du 8 juillet au 30 août 2019**

"La Bretagne ça vous gagne !!! »

AUTORISE mon enfant pendant cette période : OUI NON

* à pratiquer des activités diverses etc...

* circuler dans des véhicules mis à disposition par l'association
et d'éventuels transports collectifs sur place.

* Paiement à l'inscription possibilité de 2 chèques

*bons vacances MSA à déduire lors du paiement.

* **AUTORISE** le Directeur du C.L.S.H. ou du Centre de Vacances à faire soigner l'enfant
susnommé et à prendre toutes mesures, y compris l'hospitalisation, nécessitées par son état de
santé, selon les prescriptions du corps médical consulté.

OUI NON

* **AUTORISE** les services administratifs de la MJC à consulter le service CDAP de la CAF pour
relever le quotient familial à partir du numéro d'allocataire CAF transmis.

OUI NON

l'équipe pédagogique à diffuser l'image de mon enfant dans le cadre d'une exposition ou
d'activité audiovisuelle. OUI NON

Fait à le

Signature*

Accueil de loisirs intercommunal du Pays de Quintin

Année 2019 /2020

L'ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

1 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant). pas de photocopie

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs ou le séjour ? Oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants
(**Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)
Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

A titre indicatif L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MEDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non AUTRES

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR

P.A.I. (projet d'accueil individualisé) en cours oui non (joindre le protocole et toutes informations utiles)

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement.)

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui non

DES LUNETTES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui non

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui non

AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ (ex : qualité de peau, crème solaire)

.....
.....
.....

4- ACTIVITES SPORTIVES ET BAINADES

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : oui non

J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : oui non

5 -RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM :

ADRESSE.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT

(FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date :

Signature :